

# La zone à urbaniser des Combes

### **CONTEXTE - LOCALISATION**

La zone des Combes est située en bordure ouest de Mâcon. Au nord, se trouve le complexe sportif de Champlevert, et au sud, la zone d'activités des Bruyères. Cette zone a pour vocation de densifier les coeurs d'îlots, qui constituent une dent creuse aux limites de l'agglomération. Le secteur a pour vocation dominante d'accueillir de l'habitat.

Dans le cadre de l'opération ANRU de démolition-reconstruction du quartier Marbé, cette zone a vocation à accueillir des logements sociaux (voir servitudes de mixité sociale sur les documents graphiques).

Surface constructible : environ 5 hectares Réceptivité théorique : 60 à 70 logements

## INSERTION PAYSAGÈRE

Les nouvelles constructions feront l'objet d'une intégration de qualité : une lisière paysagère isolera visuellement le nouveau secteur résidentiel des bâtiments d'activités au sud et des habitations existantes à l'Est. Elle sera traitée de façon naturelle (plantation de haies bocagères, d'arbres rustiques de beau volume...).

## PRINCIPE VIAIRE

La desserte de la zone s'organisera à partir du réseau viaire existant, par le biais de deux accès sur la rue Saint-Exupéry au nord. Ces accès devront faire l'objet d'aménagements sécurisés.

La desserte interne sera formée d'après un principe de "boucle", à partir de laquelle une impasse desservira la partie est de la zone.

Cette impasse sera elle-même reliée à la rue G. Voisin qui dessert déjà quelques pavillons à l'est, par une liaison douce, afin de ne pas démultiplier les accès possibles.

### MORPHOLOGIE URBAINE

A l'image des constructions avoisinantes, l'habitat pourra se présenter sous une forme pavillonnaire ou de petits collectifs, avec un caractère végétal affirmé.



